

Auzeville-Tolosane, le 22 Juillet 2021

Service scolarité
TL/CG

Objet : étudiants en fin de 2^{ème} année partant en année de césure ou en interruption d'études

Madame, Monsieur,

Les résultats de votre année universitaire sont consultables sur votre Espace Numérique de Travail.

Si vous n'avez pas validé votre année universitaire 2021-2022, vous êtes attendus à la session de rattrapage qui aura lieu le mercredi 7 septembre 2022 :

- si vous n'avez pas validé des UE du S8,
- si vous n'avez pas validé des UE du S7 et que vous avez effectué un S8 hors de l'ENSAT.

Le planning des épreuves vous a déjà été transmis, il y a quelques temps.

Rappel pour les étudiants ayant effectué leur S8 à l'extérieur :

Nous avons reporté dans votre dossier le résultat communiqué par l'université d'accueil, lorsqu'il était connu mi-juillet. Si ce n'est pas le cas, merci de vous assurer que nous le recevons avant la tenue du jury de septembre afin de compléter le relevé de notes.

Nous rappelons à ceux qui n'auraient pas validé leur S8 qu'ils doivent s'adresser à l'université d'accueil pour connaître les modalités éventuelles d'un rattrapage, l'ENSAT n'assurant pas le rattrapage des séjours d'études.

Etudiants en année de césure :

Vous devrez réaliser votre inscription à distance via un portail web* dès le 24 août. Pour cela, « Le Guide Pratique pour votre Réinscription » est mis à votre disposition sur l'intranet de la scolarité. Merci de renvoyer le récapitulatif détaillé de votre saisie, votre carte d'étudiant et les documents demandés pour le 1er octobre 2022 afin que votre inscription soit finalisée à l'ENSAT.

Votre carte d'étudiant remise à jour et vos certificats de scolarité seront envoyés à votre adresse fixe.

Informations pédagogiques :

- Rapport de stage de fin de 2^{ème} année : je vous rappelle que vous devez rendre le rapport de stage 2A le 1^{er} mardi suivant le 15 octobre 2022.

Choix de la spécialisation de 3^{ème} année : vous serez invité à donner vos choix d'orientation début décembre 2022. Un courriel vous sera envoyé, n'oubliez pas de consulter votre messagerie. Dans le cas où nous n'aurions pas de réponse de votre part, nous conserverons le choix que vous avez fait cette année.

Pour les étudiants partant en césure :

Il vous sera demandé, pour chaque stage effectué, de faire compléter une grille d'évaluation par la structure d'accueil et de remplir une fiche d'analyse d'expérience sur vos acquis à l'issue du stage. Ces documents vous seront transmis avant le mois de septembre et serviront de base lors de la rencontre étudiant-tuteur ENSAT au retour de l'année de césure.

De plus, nous vous demanderons de faire une présentation devant les autres étudiants à votre retour.

Votre contact : Service de scolarité - Sylvie Laborde
Téléphone : 05.34.32.37.16.
Mel : sylvie.lavorde@toulouse-inp.fr

Je vous souhaite une année riche en expériences et en projets.

Le Directeur des Etudes



Thierry LIBOZ

**La réinscription est possible dès lors que le jury a autorisé le passage en année supérieure. Les étudiants ayant des UE à repasser en septembre ne pourront procéder à leur réinscription en ligne qu'après le jury de passage, le 15 septembre.*

PS : le service scolarité sera fermé du vendredi 29 juillet au soir au lundi 22 août au matin.